

Préparer votre venue



▲ ©

Que vous veniez pour une consultation, un examen ou une hospitalisation, les pièces suivantes sont à présenter obligatoirement :

- **Carte nationale d'identité ou passeport ou pièce d'identité officielle pour les ressortissants étrangers** (NB: le permis de conduire n'est pas une pièce d'identité officielle, mais peut être présenté, faute de mieux, à défaut d'une pièce d'identité officielle)
- **Titre de séjour ou carte de résident**
- **Livret de famille pour les mineurs ne possédant pas de carte d'identité**
- **Assuré(e) social(e) : carte vitale**
- **Adhérent(e) d'une mutuelle : carte de prise en charge**
- **Bénéficiaire de la Couverture Maladie Universelle : attestation fournie par la caisse d'assurance maladie**
- **Bénéficiaire de l'ACS (Aide Complémentaire Santé) : attestation de tiers payant intégral et impérativement carte de mutuelle**
- **Victime d'un accident du travail : feuille d'accident en trois volets délivrée par l'employeur**
- **R ressortissant(e) d'un Etat de l'Union Européenne : carte européenne d'assurance maladie**
- **Ancien combattant et victime de guerre bénéficiant de l'article L 115 : carnet de soins gratuits si l'hospitalisation est en rapport avec l'affection indiquée sur le carnet**

Une question? Le service des admissions peut vous aider

En cas de doute ou de question sur la préparation de votre séjour au GHRMSA, nous vous invitons à contacter le service social de l'établissement où vous allez être admis:

Centre Hospitalier Emile Muller: 03 89 64 60 83

Maison Médicalisée pour Personnes Agées (Mulhouse): 03 89 64 60 13

Centre Hospitalier du Hasenrain: 03 89 64 79 43

EHPAD Saint-Sébastien de Rixheim: 03 89 44 05 50

Centre Hospitalier Saint-Jacques de Thann: 03 89 37 71 11

Hôpital Gériatrique de Cernay: 03 89 38 54 14

EHPAD de Bitschwiller-lès-Thann: 03 89 37 67 00

Centre Hospitalier de Sierentz: 03 89 26 60 00

Centre Hospitalier Saint Morand d'Altkirch: 03 89 08 30 30

Malgré toute l'attention que nous portons à l'identification de chacun, il se peut que vous constatiez une erreur dans l'orthographe de vos nom et prénom ou dans votre date de naissance. Dans ce cas, signalez-le impérativement à l'infirmière du service ou aux agents des services des admissions en indiquant les modifications à effectuer et en présentant si possible une pièce d'identité : il est très important pour la sécurité de votre santé que vous ne puissiez en aucun cas être confondu avec un autre patient.

+ EN SAVOIR PLUS

ALLER PLUS LOIN

- Admissions
- Votre séjour
- Votre sortie
- Règlement des frais
- Le service social

GHR MULHOUSE SUD ALSACE

68100

87, AVENUE D'ALTKIRCH

 03 89 64 64 64



CONTACTEZ-NOUS